78e ANNEE. — N° 74. DIMANCHE 26 JUIN 1938.

25 c.

Journal du Lot

25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....				1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....				2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).			3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).			6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Au lieu d'attaquer le gouvernement Daladier, les fonctionnaires seraient mieux inspirés d'aider à la réussite du redressement. Ils serviraient mieux ainsi l'intérêt national et leur intérêt professionnel.

En grand nombre, les fonctionnaires se rendent compte que les meneurs du syndicalisme administratif les ont trompés, les ont engagés dans la mauvaise voie : funeste à l'intérêt public dont ils doivent être les serviteurs et funeste aussi à leurs intérêts professionnels.

Le fameux « Cartel des Services publics » monta une furieuse campagne contre la politique d'économies. Il ameuta contre elle la foule de ses suiveurs dupés par la plus bête démagogie et ceux-ci marchèrent à fond pour le Front populaire qui leur prodiguerait ses bienfaits Ah ! ce qu'il devait en donner de choses, ce Front populaire, à ceux qui avaient fait vœu d'être siens ! Ce qu'il devait en faire ruisseler de bonheurs et de prospérités ! ! !

Ce qu'il a donné, on l'a vu ! Un surcroît de gêne et de misère ! Et les fonctionnaires — comme les autres, d'ailleurs — l'ont senti passer ! Ils savent maintenant ! Ils savent où sont leurs vrais affameurs, ceux qui les payent de mots et les nourrissent d'éloquence !

De nombreux fonctionnaires comprennent à présent que leurs vrais défenseurs étaient ceux qui leur disaient la vérité — quoique désagréable — au lieu de se faire leurs lâches *courtisans* ! Beaucoup se rendent compte, après expérience faite, qu'ils sont plus malheureux qu'avant et qu'on a eu grand tort d'interrompre la rédemptrice politique d'économies, alors qu'elle allait donner ses premiers résultats. Ils se rendent compte que rien n'est possible de ce qu'ils réclament sans un préalable assainissement financier, que les élections de 1936 ont empêché pour le remplacer par une frénésie de gaspillage et de gabégie.

Parmi les fonctionnaires, le mécontentement grandit contre les meneurs coupables, contre ces chefs qui cachent leur désarroi derrière leur arrogance et qui, pour essayer de rattraper leur prestige compromis, se retournent, naturellement, contre le gouvernement !

⁂

Ils ont sommé le ministère d'avoir à augmenter les fonctionnaires sous peine de voir tous les services publics s'arrêter... Augmentation ou grève générale.

On a beau être blasé. On n'arrive pas à s'habituer à cette idée que l'Etat, représentant le pays, puisse être ainsi placé sous la menace de ses agents... Et si j'étais le gouvernement, il me semble que je les mettrais au défi... Nous verrions bien ! Les meneurs sont si peu sûrs de leur fait qu'ils se sont donnés le loisir de la réflexion, en accordant au gouvernement un délai pour obéir. Ils ont condamné le gouvernement. Mais avec sursis !

Placé en face des revendications diverses (retraite pour les vieux, augmentation des fonctionnaires ; indemnités pour les calamités) le gouvernement en a chiffré le total aux environs de douze milliards. Une paille ! Un rien !

Il ne s'agit plus que de les trouver. Récemment le président du Conseil et le ministre des finances se sont rendus devant la commission parlementaire où ils ont déclaré ne pas pouvoir...

A quoi les meneurs du syndicalisme administratif ont répliqué que « *les demandes d'augmentation des traitements, salaires et pensions présentées par les organisations syndicales constituent une revendication minimum qui doit être satisfaite à partir du 1er juillet prochain.* »

Sans quoi !...

C'est l'ultimatum avant la déclaration de guerre !

Quant aux objections du gouvernement, on ne prend même pas la peine de les discuter ! Vous comprenez, les ministres ont invoqué la situation financière de la France, les nécessités de salut public, l'impossibilité de se procurer des ressources supplémentaires autrement que par l'inflation qui serait la ruine (définitive et totale cette fois) du franc, le devoir pour chaque citoyen de consentir des sacrifices personnels indispensables à la sauvegarde nationale...

Et autres foutaises dont les meneurs du syndicalisme administratif, se soucient autant que de leur première chemise. S'il fallait s'arrêter à des niaiseries de ce genre, leur métier de démagogue deviendrait impossible...

Ils menacent le gouvernement d'une campagne d'agitation. Eh ! bien, je le répète, le gouvernement devrait simplement leur répondre : « *chiche !* » Et l'on verrait l'accueil que ferait l'opinion à ce sabotage de la vie publique.

⁂

Bien sûr, les fonctionnaires pâtissent des dures conditions actuelles de l'existence. Au moins pour certaines catégories d'entre eux, le renchérissement terrible de la vie est une rude épreuve. Mais ils ne sont pas les seuls. A peu près tous les Français se trouvent dans la même situation, même ceux qui n'en sont pas responsables ayant courageusement fait tout ce qu'ils ont pu pour empêcher cette criminelle expérience du Front populaire qui a terriblement aggravé nos maux.

Personne ne pense qu'il faut punir de leurs fautes une catégorie de citoyens. Mais s'ils étaient seuls augmentés — en admettant possible et réalisable cette augmentation — ils seraient seuls à échapper aux conséquences de ce qu'ils ont fait. La responsables seraient épargnés ; les innocents seraient punis.

Souhaitons seulement qu'en éprouvant, *comme tous les citoyens français*, les effets nuisibles de la politique qu'ils ont voulue, ils soient induits en tentation d'en soutenir une autre favorable à tous et à eux-mêmes.

Le gouvernement Daladier fait un effort de redressement dont la réussite profiterait à tous. Pourquoi n'y aideraient-ils pas ?

Emile LAPORTE.

o-o-o

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Femmes policières

Il paraît qu'il existe à Paris, des femmes policières. Comme je n'en ai jamais rencontré aucune, j'ai voulu m'assurer que cette fonction n'avait pas été créée par l'imagination d'un reporter facétieux ; je me suis donc adressé aux sources mêmes et j'ai acquis ainsi la certitude qu'il ne s'agissait pas d'un mythe. Si ces « flics » nouveau genre avaient échappé à ma curiosité attentive, c'était pour l'excellente raison qu'elles ne portent point d'uniforme et sont habillées comme tout le monde. Elles ne font d'ailleurs point le service du gardien de la paix, et vous ne les verrez pas maniant le bâton blanc ni « passer à tabac » les manifestants politiques ; leur rôle est de surveiller les enfants familiers de la rue, cette dangereuse conseillère, et d'effectuer certaines enquêtes où le flair féminin a son rôle à jouer.

Il paraît qu'elles font merveille et je n'en suis pas surpris, sachant combien le sexe faible, quand il a su se dégager de certaine puérilité qui fait à la fois son charme et sa faiblesse, est capable d'intelligence, de dévouement et de travail consciencieux. Et je crois qu'on accomplirait une très utile besogne en développant, comme il en est question, ce rouage administratif moderne.

Ce n'est pas nous, bien entendu, qui l'avons inventé. S'il est des cas où nous sommes à l'avant-garde des réformes, il faut avoir l'élégance de reconnaître qu'il est des cas où, dans le domaine de l'initiative, nous avons arriver bons derniers quand tout le monde a achevé l'expérience. Cela nous épargne les mécomptes... Donc, il y a des femmes-policières un peu partout, en Angleterre, en Amérique, aux Indes, en Allemagne, au Canada, en Australie, en Hongrie, en Suède, en Danemark et même au Mexique où, entre autres qualités et notamment une musculature solide, on exige d'elles la connaissance du jiu-jitsu. Vous savez en quoi consiste cette science du combat ? J'ai idée que les malfaiteurs qui tombent sous la coupe de ces amazones doivent avoir des « aveux spontanés » qui n'ont pas été obtenus par la seule persuasion. Il est vrai que, dans ce pays charmant...

C'est peut-être en Angleterre que le service fonctionne dans les meilleures conditions et donne les résultats les plus appréciables. Sa création remonte à 1914 ; il fut fondé dans des circonstances curieuses. C'était au moment où des réfugiés belges arrivaient par milliers à Londres. Les malheureux manquaient de tout et l'administration secourait mal leur détresse. Trois femmes imaginèrent de former un corps de volontaires qui s'employèrent à aider les familles imigrées et en même temps à assurer discrètement la police des garnis, des gares et des ateliers féminins. On comprit vite tout ce qu'on pouvait attendre d'un tel organisme. On fit suivre des cours à ses membres et, aujourd'hui, ce sont elles qui assurent la surveillance de la jeunesse et de l'élément féminin dévoyé. Il est établi que dans l'une et dans l'autre clientèle, elles réalisent d'innombrables sauvetages.

Daniel BRICE.

Informations

Le voyage des souverains anglais ajourné

La comtesse de Strathmore la mère de la reine Elisabeth, est morte dans la nuit de jeudi d'une crise cardiaque. Elle était âgée de 76 ans.

Le décès de la mère de la reine d'Angleterre a provoqué dès jeudi des échanges de vues entre Paris et Londres, au sujet du voyage des souverains britanniques à Paris.

La visite royale est renvoyée au 19 juillet.

Pourparlers anglo-français

Une importante délégation économique anglaise est attendue, lundi à Paris, où elle engagera, avec les experts français, des négociations ayant pour but la recherche des mesures à prendre pour activer les ventes de charbons anglais en France, fortement réduites depuis la dépréciation du franc.

La diminution parallèle des achats faits par la Grande-Bretagne de poteaux de mines français a, d'autre part, été ressentie par l'industrie française.

A l'Académie française

L'Académie française a procédé jeudi à une élection au fauteuil vacant par suite de la mort de M. René Doumic.

35 académiciens ont pris part au vote.

Il y avait 4 candidats en présence : MM. André Maurois, Paul Hazard, René Pinon et Pierre Mille.

Au deuxième tour de scrutin, M. Maurois a été élu par 19 voix.

Le nouvel immortel de son vrai nom, André Herzog, est né à Elbeuf, en 1885.

Une catastrophe aérienne

Une catastrophe aérienne s'est produite jeudi entre les communes de Langennrie et Beaumont-la-Ronce, à une trentaine de kilomètres au nord de Tours.

Un avion bi-moteur, qui venait de Villacoublay et qui avait atterri à Tours pour se ravitailler, s'est écrasé dans une tourbière, alors qu'il regagnait Villacoublay.

En touchant le sol, l'appareil a pris feu.

L'avion avait à bord sept occupants appartenant à l'état-major du ministère de l'air : cinq officiers et deux sous-officiers, qui tous, ont trouvé la mort dans l'accident. Ce sont le lieutenant de vaisseau Perret, le capitaine Rainesy, le capitaine Marmagnan, le lieutenant Canal, le lieutenant Reynaud, le sergent-chef Thibaut et le sergent Fabre.

L'armée de l'air anglaise

Le ministre de l'air Sir Kingsley Wood a inauguré la plus grande campagne de recrutement qu'ait jamais connue la Royals Air Force, en faisant appel à 31.650 volontaires.

L'enrôlement de ces recrues commencera le mois prochain et se poursuivra durant l'année fiscale.

Le problème tchécoslovaque

Selon le « Narodny Politika », le ministre de Tchécoslovaquie à Berlin, M. Mastny, aurait protesté auprès du secrétaire d'Etat allemand, M. Weizsacker, contre les attaques perpétuelles de la presse et de la radio allemandes contre la République tchécoslovaque.

Le ministre aurait notamment protesté contre les fausses allégations répandues en Allemagne, à propos des exercices militaires qui viennent de se terminer en Tchécoslovaquie.

M. Mastny aurait prévenu le gouvernement du Reich qu'une telle propagande menaçait la paix et risquait de rendre impossible la solution pacifique de la question allemande en Tchécoslovaquie.

En Espagne

Sur le front d'Estremadure, on enregistre un calme relatif depuis la nuit du 21 au 22 juin.

Les gouvernementaux continuent activement les travaux de fortifications et de consolidation des nouvelles positions dans les sierras qui dominent la contrée.

Les insurgés ont cessé d'attaquer pour consolider également les points qu'ils ont occupés, au prix de nombreuses pertes, dans la sierra d'Algallen, au sud de Zalamea de la Serena.

Dans le secteur de Penarroya, l'avance des insurgés a été arrêtée, les républicains occupant les pics à 2.000 mètres d'altitude et cette occupation rendant difficile toute progression.

Navire anglais attaqué

Un navire marchand britannique a été attaqué par un chalutier nationaliste dans le détroit. C'est le capitaine du navire « Stanwold », à son arrivée à Gibraltar, qui a informé les autorités britanniques de cette attaque.

En U.R.S.S.

Le bruit court avec persistance dans les milieux étrangers, que la Guépéou a procédé à des arrestations massives parmi les membres du parti communiste de la République autonome de Banchkirie.

Le conflit sino-japonais

On mande de Hankéou que les troupes chinoises ont réoccupé la bourgade de Tchoung-Méou, sur la ligne du Lunghaï, à l'est de Tchang-Chéou, c'est-à-dire dans la région inondée.

Les Japonais battraient en retraite vers le sud-est.

EN PEU DE MOTS...

— Le prix de poésie Renée Vivien, d'une valeur de 10.000 francs fondé par la poétesse Renée Vivien, a été décerné à Mlle Claude Dervenn, pour ses recueils « L'Horizon », « Equinoxes », et « Puissance des Ailes ».

— M. Alix, membre de l'Institut, doyen de la Faculté de droit de Paris, est mort à l'âge de 63 ans.

— L'exportation des vins de France est en progrès. En 4 ans, elle a progressé de 46 0/0, ainsi dans le semestre 1934-1935, on a exporté 359.000 hectolitres; dans le semestre 1937-1938, on a exporté 526.900 hectolitres.

— Le Bilan de la Banque de France pour la semaine du 9 au 16 juin fait ressortir une encaisse-or de 55.808 millions 091.318 fr. 28, en augmentation de 118.387 fr. 56 sur la semaine précédente.

— Au tirage des Obligations Foncières 1895, le numéro 166.603 gagne 100.000 francs. Au tirage des Obligations communales 1892, le numéro 381.851 gagne 100.000 francs.

NOS ÉCHOS

Débuts.

C'était au temps où Adolphe Menjou n'avait pas encore débuté au cinéma et vivait de son salaire de garçon de salle dans l'un ou l'autre des restaurants de Philadelphie. Il venait de quitter une place et en cherchait une autre. On l'envoie dans un restaurant très chic, et qui passait pour être hors de prix. Les conditions que lui fait le propriétaire lui conviennent. Il est mis en rapport avec les autres garçons qui sont invités à lui fournir les indications utiles pour qu'il puisse prendre, dès le soir, son service.

— La maison est bonne ? demande Menjou à l'un de ceux-ci, un gentil garçon d'origine italienne.

— Excellente. Nous avons surtout une clientèle de jeunes mariés...

L'œil de Menjou s'allume d'une lueur rapide. Mais l'autre:

— ...Ce qui fait que tu peux te tromper tant que tu veux dans les additions!

— Oh ! fait Menjou, indigné.

— Tu as cinquante pour cent sur les « suppléments », conclut l'Italien.

— Ah ! fait Menjou, rasséréné.

Les dictateurs au paradis.

On sait que les deux plus grands dictateurs présents de l'Europe sont tous deux de souche plébéienne.

Mussolini fut maçon, Hitler peintre.

Les deux hommes se retrouvent au paradis.

Hitler, le bras tendu, se précipite vers son ancien.

Celui-ci l'accueille froidement.

— Nous sommes pourtant tous deux du bâtiment, objecte le Führer, un peu décontenancé.

— Non monsieur, je regrette, rétorque le « Duce » hautain et renfrogné. Moi, j'ai bâti l'Italie, tandis que vous, vous n'avez fait que barbouiller l'Allemagne.

Madrigal.

Le charmant poète Derème venait d'être présenté à une jeune femme très allante, et qui lui avait décoché quelques compliments à brûle-visage. Derème répondait mollement, prudent. Alors, elle, plus aguichante que jamais :

— Je vous fais peur ?

Le charmant poète sentit son sang ne faire qu'un tour :

— Pas du tout — et même, je voudrais bien vous rencontrer au coin d'un bois !

Histoire idiote.

— C'est vrai que tu épouses ta cuisinière ?

— Que veux-tu, elle fait si mal la cuisine que j'en ai des maux d'estomac. Comme elle est à mon service depuis longtemps, je n'ose lui donner ses huit jours. Manger au restaurant? Je n'ai pu le faire. Alors, je me marie et je prends une autre cuisinière.

Géographie.

La mère. — Toto, pourquoi es-tu encore en retenue jeudi prochain ?

Toto. — Ben c'est pas de ma faute. Le proff m'a demandé où était le Groënland et j'ai pas pu le trouver.

La mère. — C'est bien fait ; ça t'apprendra à ranger tes affaires.

D'UNE CHOSE A L'AUTRE

Anecdotes

Il s'agit d'un mauvais portrait dont « Le Soir », de Bruxelles, nous conte l'histoire. Mauvais d'ailleurs, c'est bien vite dit. Nous ne l'avons point vu et tenons ainsi, peut-être légèrement, pour valables les plaintes du modèle, la star Caroll Lombard qui affirme n'être en rien ressemblante au portrait qui lui est présenté par son peintre et en conséquence refuse de payer ce dernier.

Ne nous frappons pas trop. Ces propos entre artiste et modèle ne sont point rares. Le dernier qui fit quelque tapage fut celui qu'intenta Pola Negri au peintre Beltran y Masses. Me de Moro-Giafferi et Me Paul Weil rivalisèrent d'esprit, l'un pour prouver que la comédienne réapparaissait avec sa beauté somptueuse sur la toile de Beltran, l'autre pour dénigrer l'art du peintre et railler cruellement ses dons. Au cours des plaidoiries, Me de Moro-Giafferi cita ce joli conseil du peintre anglais Thomas Lawrence à un de ses élèves, ami de Mérimée, et qui rapporta le mot à l'écrivain français : « Comment faire un bon portrait ? Rien de plus simple. Il suffit de choisir un trait dans la figure du modèle, de le copier servilement ; après quoi, on peut embellir tous les autres, le portrait sera ressemblant. » Oui, mais peut-être le trait choisi par les peintres de Caroll Lombard et de Pola Negri n'était-il pas celui que les brillantes actrices eussent souhaité voir mettre le plus en valeur.

⁂

A propos de ces ressemblances, toujours si difficiles à obtenir au moins pour un peintre qui ne veut pas être uniquement un photographe il est une bien jolie boutade d'Oscar Wilde : « Tout portrait peint compréhensivement est un portrait de l'artiste, non du modèle. Le modèle est purement l'accident, l'occasion. Ce n'est pas lui qui est révélé par le peintre, c'est plutot le peintre qui, sur la toile, se révèle lui-même. »

Notre André Suarès reprenait, d'ailleurs, le mot de Wilde, récemment, disant lui aussi : « Le portrait, c'est toujours le portraitiste qu'il nous montre » et Nozière à son tour intervenait, lui, troisième : « Un portrait, déclare-t-il dans *Notre Amour*, c'est à la fois l'image du modèle et l'image de l'artiste. » Si toutes les vedettes de la scène et de l'écran s'inspiraient de ces réflexions, leurs relations avec leurs peintres deviendraient beaucoup plus faciles.

⁂

Mais il est une anecdote qu'on ne peut pas ne pas rappeler, sur ce sujet de la « ressemblance picturale ». Une grande dame parisienne avait commandé au peintre Jacques-Emile Blanche le portrait de son fils, jeune garçon de 18 ans qu'elle chérissait tendrement. Le portrait fini, elle se rend dans l'atelier du peintre pour être la première à le voir. Elle entre, jette les yeux sur le tableau, recule avc effroi. Le peintre avait si bien exprimé l'âme médiocre de son modèle que la mère, les yeux dessillés, ne le lui pardonna jamais et refusa, de ce jour, de le revoir. Lisez sur cette étonnante, admirable histoire les souvenirs de Lucien Corpechot : c'en est une des pages les plus émouvantes.

⁂

On a beaucoup fêté la Société des Gens de Lettres à propos de son centenaire et ce bel âge valait bien, en effet, quelques démonstrations aussi affectueuses que déférentes. Mais on n'a à peu près point parlé d'un personnage curieux qui fit, aux débuts de la S. G. D. L., preuve d'un grand dévouement et d'un admirable talent d'organisation : le baron Taylor qui fit, pour les artistes, ce que Louis Desnoyers avait fait pour les gens de lettres et créa l'Association des Artistes dramatiques, puis fit voter la création d'une caisse des retraites par la Société des Gens de Lettres et en fournit les premiers fonds. Partout, toujours, on trouve, on retrouve Taylor, philantrope éminent, dévoué entièrement aux fondations de secours mutuel et qui joignait à une infinie bonté un sens prodigieux du possible, en même temps, ce qui n'est pas non plus négligeable, un goût très sûr. C'est lui qui, commissaire général à la Comédie-Française (on dit aujourd'hui administrateur-général) ouvrit les portes du vieux théâtre aux romantiques et notamment y favorisa l'effort de rénovation d'un Victor Hugo.

Bibliophile enfin, il avait constitué une admirable collection de livres illustrés ; il dut la vendre pour alimenter les caisses charitables qu'il avait créées ; il reconstitua cette bibliothèque et à sa mort, elle offrait un intérêt de tout premier ordre. L'Etat malheureusement ne put point s'en assurer l'héritage et tous les trésors réunis par Taylor furent dispersés.

L'activité de cet homme prodigieux était telle qu'il trouva encore le temps de dresser le premier répertoire de nos richesses provinciales dans son célèbre « Voyage pittoresque et romantique dans l'ancienne France ». Dernier détail : c'est lui qui ramena en France l'obélisque de Louqsor actuellement dressée sur la place de la Concorde. Il avait reçu cent mille francs (or, bien entendu) pour les frais de voyage de la splendide pierre. Il n'en dépensa que dix-sept mille et rendit le surplus à l'Etat.

Ordre obéi.

On raconte en Italie que le roi est mort depuis longtemps. Mais tout le monde l'ignore et lui tout le premier ; Mussolini a défendu qu'on le lui dise.

Drôle de secret.

Elle. — Oh ! Robert, c'est magnifique d'être secrètement fiancée. Toutes mes amies en sont jalouses à mourir.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

CONGRÈS DE LA BOUCHERIE ET DE LA CHARCUTERIE

Le congrès régional de la boucherie et de la charcuterie du Sud-Ouest s'est tenu, ces jours derniers à Pau. Voici quelques vœux qui ont été votés par les membres du Congrès et qui, certainement intéressent les ménagères, les clients.

« Que les magasins à prix uniques, les magasins à succursales multiples ainsi que les coopérations existant soient réglementés que la création de magasins à prix uniques soit interdite sur le territoire français et les colonies.

« Que le mode de vente avec primes ou timbres-primes ou tout procédé similaire soit interdit ; que la vente avec prime en nature consistant en produits différents de ceux qui font l'objet de la vente principale soit également interdite qu'en attendant le vote de cette loi, un appel soit adressé à tous les adhérents de la Fédération pour qu'ils s'abstiennent de délivrer des primes ou timbres-primes à leur clientèle.

« Que le gouvernement invite MM. les Préfets à veiller à ce que les barèmes soient rectifiés, établis ou maintenus en rapport des prix des animaux sur pied, suivant les fluctuations des foires et marchés pour la boucherie en général ou qu'ils soient vendus en rapport avec les prix des viandes vendues en cheville dans les grandes villes.

« Que les mercuriales soient déterminées par des commissions tripartites composées d'un représentant de l'administration désigné par la préfecture, un représentant des producteurs, désigné par les syndicats agricoles et un représentant désigné par le syndicat départemental de la profession.

« Que l'octroi soit supprimé sur tout le territoire français.

« Que la création de nouveaux magasins de vente de viande de boucherie et charcuterie soit limitée en principe à un pour 1.500 habitants. »

Planteurs de tabac

La commission d'études des planteurs de tabac s'est réunie à Paris.

Les planteurs du département du Lot étaient représentés à cette réunion par M. Emile Delmas, secrétaire général et Couderc, président de la Fédération des Planteurs de tabac.

La commission a examiné les questions traitées et les vœux adoptés au Congrès d'Agen.

Bonne chasse

Les membres de la société de chasse d'Aynac ont effectué, ces jours derniers, une battue au cours de laquelle trois renards, un renard femelle allaitant et une civette ont été tués.

La battue était dirigée par M. Fontanille, lieutenant de louveterie à St-Céré. Félicitations aux adroits chasseurs.

Battues aux renards

Au cours de deux battues qui ont eu lieu dans la région de Montcléra, sous la direction de M. Lonlau, du village de Marty, deux renards ont été tués par MM. Labrunie et Poujade. Un troisième renard a été blessé, également. Félicitations aux adroits chasseurs.

Braconnage

M. Michel Décas, retraité à Trespoux, a eu le regret de constater que des maraudeurs ont pénétré dans sa propriété et ont fureté dans plusieurs clapiers.

Mais non contents d'avoir ravagé ces clapiers, ils en ont détruits plusieurs. M. Décas a porté plainte et une enquête ouverte permettra, avant peu de retrouver les coupables.

Le "Journal du Lot"
est en vente à PARIS
BAZAR D'ORSAY
13, rue du Bac, 7e

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 17 au 24 juin 1938

Naissances

Durtal René, rue de la halle.
Dur Jacques, rue Wilson.
Brugidou Monique, impasse des tabacs, 3.
Hugon Jean, rue Nationale, 53.

Publications de mariages

Bousquet Frédéric, employé au chemin de fer à Cahors et Egal Marguerite, S. P. à Lamothe-Cassel (Lot).
Poujades Guillaume, comptable, à Cahors et Boy Berthe, S. P., à Ginouillac (Lot).
Delfort Raymond, instituteur, actuellement au 28e génie à Montpellier (Hérault) et Rigouste Odette, institutrice à Montcuq (Lot).

Mariage

Courbès Henri, employé au chemin de fer, et Soulié Juliette, tailleuse.

Décès

Mention Jean-Pierre, 1 an, rue St-Barbe.
Delsériès Gabrielle, épouse Latapie, S. P., 48 ans, rue de la Merci.
Delpech Cyprien, S. P., 54 ans, rue Wilson.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré à Cahors pendant toute la journée du dimanche 26 juin et pendant la matinée du lundi 27 juin, par la

Pharmacie Paul GARNAL
97, Boulevard Gambetta, à Cahors

SERVICE MÉDICAL

Le service médical sera assuré dimanche 26 juin, par M. le

Docteur DELPORT

EDEN

CETTE SEMAINE
Une superbe création de
Harry BAUR et Pierre BLANCHARD
Crime et Châtiment

AUX ANCIENS DE LA 33e DIVISION

Tous les anciens de la 33e division, tous ceux qui, avant ou pendant la guerre, ont appartenu à des régiments ou services stationnés sur le territoire de la 33e division, sont conviés à se rassembler le 9 juillet à Montauban. Nombreux sont ceux qui ont entendu l'appel du général Guillaumat et ont déjà répondu présent.

Une délégation de trente camarades belges du 9e de ligne apportera le témoignage de l'indissoluble fraternité franco-belge.

Ce sera une grande journée au berceau de la 33e division et tous les drapeaux des régiments dissous seront présentés aux anciens à la foule, et prendront ensuite la tête du cortège qui se rendra, après les cérémonies religieuses et la réception à la mairie, aux monuments aux morts.

A midi trente, un déjeuner amical présidé par le général Guillaumat, et auquel prendront part de nombreux généraux, notamment ceux ayant commandé la 33e D. I., et aussi les personnalités civiles, militaires et religieuses, réunira les anciens à la Maison du peuple.

Anciens de la 33e D. I., envoyez d'ores et déjà votre adhésion pour le déjeuner au secrétariat des Anciens de la 33e D. I. Cercle militaire, Montauban.

Prix du déjeuner : 30 francs.

CHRONIQUE AERONAUTIQUE

Activité du 17 au 24 juin 1938. Cette semaine le record a été battu avec 37 h. 35 de vol dont 12 h. 38 de double commande.

Aéro-club (chef pilote Dubosc), 3 h. 35 de vol dont 55 minutes de double commande par M. Sirech. Se sont entraînés seul, MM. de Nazaris et Barthélémy.

Section d'aviation populaire (chef pilote Dubourg), 34 h. de vol dont 11 h. 43 de double commande par MM. Ferrand, Fabre, Bonnet, Pagès, Garrigues, Coudert, Lacour, Lacombes, Marty, Ramès, Périé, Besombes, Saurt.

Se sont entraînés seuls : MM. Delmas, Garrigues, Dupré, Maillet, Conti, Valat, Laroche, Charvet, Rouget. M. Garrigues a été laché et MM. Conti et Delmas ont effectué avec succès leur circuit de 2e degré.

Nos jeunes pilotes s'entraînent avec ardeur pour le concours national du mois prochain.

Voyages : MM. Delmas et Conti chacun sur Luciole à Gaillac, Graulhet, Albi, Castres, Toulouse, Agen et retour. MM. Dubosc et Barthélémy sur Luciole à Cajarc et retour.

De passage : Mme et M. Wattine sur Percival Véga Gull partis pour Lille. Lieutenant Dussaud et Capitaine de Reynès sur Muraux, de Paris allant à Lyon. M. Cap de Vielle sur Luciole venant de Perpignan allant à Limoges.

Vendredi prochain 1er juillet à 21 h. dans la salle du Théâtre municipal, une conférence publique et gratuite sur « Le rôle du modèle réduit dans l'Aviation populaire », sous la présidence d'honneur de M. de Monzie, maire de Cahors, de M. le Préfet du Lot, de M. Orliac, Président de la chambre de commerce et sous la présidence effective de M. Bégué, inspecteur d'Académie, représentant le Ministre de l'Education nationale.

AVIS AUX COMMERÇANTS EN CHAUSSURES

La Préfecture nous communique :

Un arrêté interministériel, en date du 15 juin 1938, prévoit que tous les commerçants en chaussures devront se faire inscrire à la mairie du lieu de leur exploitation principale ou de leur domicile, du dimanche 19 juin au dimanche 26 juin 1938, sur des listes spéciales mises à cet effet à leur disposition.

Ces inscriptions devront être effectuées par le propriétaire de l'entreprise de vente même si l'exploitation n'en est pas assurée directement par lui.

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable **Huila-Purfleur. Sans** appareil, **sans** électricité, **sans** chauffeur, sans vapeur **sur la tête, rien de tout** ce qui **fatiguait** la **cliente** et ses **cheveux ;** une **huile végétale** sur les cheveux enroulés, qui les **revitalise** pendant qu'elle les **frise** et **c'est tout.** L'Indéfrisable **Huila-Purfleur** est une merveille et le fruit de **16 années** de minutieuses **recherches** pour donner à la cliente le **maximum de satisfaction.**

C'est la propriété de **M. POPOVITCH**
Spécialiste renommé d'Indéfrisables
4, *rue Mal-Foch, CAHORS.* — *Tél.* 170
Pas plus cher, mieux, plus chic

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 25
DIMANCHE 26 (*à 21 heures*)
DIMANCHE (*matinée à 15 heures*)
Marie BELL, Madeleine RENAUD
Maurice ESCANDE
de la Comédie Française
DANS
Les Demi-Vierges
d'après le roman de Marcel PRÉVOST
EN COMPLEMENT :
IRMA LUCINDE, VOYANTE, avec Alice TISSOT.
SUR SCENE
Le chanteur fantaisiste
REVAL
de Radio-Toulouse

Horreur ! une Punaise !

Cet insecte puant et malfaisant n'est plus à craindre depuis l'invention du *Rozol.* Un seul badigeonnage le détruit à tout jamais, ainsi que ses œufs. Toutes Pharmacies, Drogueries, Marchands de couleurs et Pharmacie Orliac à Cahors.

CAHORS

RESPECT A L'ARRÊTÉ !...

On disait et on croyait que les promeneurs, les passants pouvaient en toute sécurité circuler sur les Allées Fénelon, à toute heure du jour et de la nuit.

Effectivement, il devrait en être ainsi, puisqu'un arrêté municipal interdit à tout véhicule, à toute bicyclette, le passage sur les Allées.

Malheureusement, l'arrêté n'est pas toujours, très souvent même, respecté, surtout par les cyclistes.

Ainsi, mercredi soir, vers 22 heures, un voyageur suivait les Allées, lorsqu'arrivé dans le passage du jardin public, il fut heurté par deux cyclistes, l'un venant de la rue Bourseul, l'autre arrivant des Allées.

La valise et un paquet que portait le voyageur roulèrent sur le sol, tandis que lui-même était projeté contre la grille du jardin. Les deux cyclistes évidemment ne l'aidèrent pas à ramasser valise et paquet et le voyageur qui, heureusement, n'avait pas de mal, put se rendre à la gare pour prendre l'express de 22 h. 45.

De pareils incidents ne devraient pas se produire si de temps à autre, une surveillance était faite sur les Allées et si quelques cyclistes, notamment, étaient l'objet d'un... avertissement !

C'est ce que tous les promeneurs qui fréquentent les Allées disent, répètent chaque jour ! Le diront-ils, le répéteront-ils toujours ? ? ?

L. B.

Association des Anciennes Elèves du Lycée Clément-Marot

L'Association organise pour le jeudi 30 juin, une excursion aux grottes des Eyzies.

Départ de Cahors, 7 h. 45, devant la mairie, arrêt à Domme, les châteaux du Sarladais, déjeuner aux Eyzies, visite des grottes, promenade dans Sarlat, retour à Cahors vers 20 heures.

Prix de l'excursion, déjeuner et pourboires compris : 38 francs.

Prière d'envoyer son adhésion à Mme Barreau, 40, boulevard Gambetta, dans la journée de dimanche 26 juin, au plus tard, à cause de l'autocar.

Cabinet dentaire

Le docteur Aillet, médecin stomatologiste, à Cahors, nous prie de faire connaître à sa clientèle qu'il travaille dès aujourd'hui avec la collaboration de son fils, le docteur Jean Aillet, diplômé de la Faculté de Médecine et de l'Ecole Française de stomatologie de Paris, ancien Elève de l'Institut dentaire de la Faculté de Médecine de Genève.

SOCIETE DE PISCICULTURE

Le concours de pêche

Le concours de pêche est fixé au 3 juillet.

Le prix d'inscription est de 3 fr.

A l'issue du concours, les membres de la société se réuniront en un banquet amical dont le prix est fixé à 25 fr.

Se faire inscrire pour le concours et le banquet chez Vidaillac, bourrelier. — *Le Bureau.*

Vaccination anti-variolique

Le Maire de Cahors prévient la population qu'une séance de vaccination et de revaccination gratuite aura lieu à la mairie pour les cantons Nord et Sud de Cahors, le jeudi 30 juin courant à 10 h. Médecins vaccinateurs : Docteurs Besse et Pendaries.

Conservatoire de Toulouse

Mlle Madeleine Mandon, élève du Conservatoire de Toulouse, fille de M. Mandon, le négociant en T.S.F., de la rue Foch, vient d'obtenir la 1re médaille dans la classe de piano.

Nos vives félicitations à cette jeune et future artiste âgée de quinze ans, ainsi qu'à son professeur, Mme Marty, du Conservatoire de Toulouse.

Faculté de médecine

Nous sommes heureux d'apprendre que notre excellente compatriote Mlle Ginette Barreau, étudiante en pharmacie, vient de subir avec succès devant la Faculté de médecine de Toulouse, le 3e examen définitif de la 4e année de pharmacie. Elle a obtenu la mention assez bien.

Nous adressons à Mlle Ginette Barreau, qui n'a plus qu'un 4e examen à subir, nos sincères félicitations.

Naissance

Nous apprenons avec plaisir que Mme et M. Louis Brugidou, négociants en gros, rue Bourseul, viennent d'être les heureux parents d'un deuxième enfant, une fillette qui a été prénommée Monique.

Compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Recette municipale

Le maire de la ville de Cahors a l'honneur d'informer ses administrés qu'à partir du 1er juillet 1938, les services de la Recette Municipale seront transférés au bureau de la Perception, dans le même immeuble, Hôtel des Finances rue Victor-Hugo.

LAVAGE DES TISSUS FRAGILES

Connaissez-vous la méthode la plus sûre qui vous permettra rapidement et économiquement de laver tous lainages, soieries, bas et tous articles en rayonne ?

Ne manquez pas d'assister aux démonstrations que présente le **Cinéma Lux** installé actuellement chez M. LATOUILLE, Alimentation Générale, 51, Bd Gambetta, à Cahors.

Notre démonstratrice se fera un plaisir de vous fournir gracieusement tous renseignements ou conseils dont vous pourriez avoir besoin, sur le lavage de vos tissus fragiles.

Vous pourrez vous rendre compte également des résultats incontestables que l'on obtient, grâce au merveilleux « **Lux** » soluble à l'eau froide, indispensable pour tous articles délicats.

BACCALAUREATS

Sont admissibles au baccalauréat (série A), les candidats du Lot dont les noms suivent :

Mlle Bach ; MM. Batut, Brazat, Mlle Brousse, Mlle Brunet ; MM. Cavanié, Cavalerie ; Mlle Charles ; M. Denis-Rémis ; Mlle Doumerc ; MM. Ficat, Gardes, Gibrat, Lafage, Lherm ; Mlle Magot, Mlle Marçais, Mlle Roumégas, Mlle Salgues, Mlle Sémirat, Mlle Sénac ; MM. Vignals, Vigroux.

⁂

Lycée Gambetta

Sont admissibles au baccalauréat A', les élèves du lycée Gambetta dont les noms suivent :

MM. Besse, Castagné, Deschamps, Dissès, Treffel, Vizerie, Villate-Lafontaine.

Sont admissibles. Philosophie : MM. Bennet, Leymarie, Lavergne, d'Arzac, Polack, Andrieu, Mialaret, Ausset.

⁂

Lycée Clément-Marot

Sont admissibles aux épreuves du baccalauréat (série A), les élèves du lycée Clément-Marot dont les noms suivent :

Mlles Bach, Brunet, Brousse, Charles, Doumerc, Magot, Marçais, Roumégas, Salgues, Sémirat, Sénac.

Baccalauréat A' sont admissibles : Mlles Garrigou, Pezet, Besse.

Philosophie : Melles Bédué, Boi, Bris, Breil, Cax, Cazard, Courdès, Fabre, Lamothe, Murat, Massip, Richard, Salabert.

⁂

Philosophie: sont admissibles, les candidats du Lot suivants : M. Evrard, Lafont.

Série A' Sont admissibles les candidats du Lot suivants : MM. Berthomieux, Frayssinet, Lafon, Laval.

Les vieux de Cahors vont se réunir le 3 juillet

On nous communique :

Le dimanche 3 juillet à 10 heures du matin tous les vieux travailleurs de Cahors et des environs sont priés d'assister à la réunion publique qui aura lieu à la Bourse du Travail (grande salle du 1er étage). Paysans, ouvriers, artisans, petits commerçants tous à cette réunion. Ce sont vos vieux jours qui sont en jeu.

Ordre du jour : Où en est la retraite des vieux travailleurs ? Délégation au Congrès National des amicales de vieux pour l'obtention de la retraite. — *Pour l'amicale des vieux de Cahors :* Poumarède, Restaurant de Douelle, rue Clémenceau, Cahors.

JALAPA
le bon détacheur
LE PLUS ANCIEN - LE MOINS CHER
Dégraisse et nettoie bien
TOUS TISSUS, ROBES ET VÊTEMENTS
En vente chez les Droguistes, Epiciers, Merciers
et à l'usine du JALAPA, à Bordeaux

Les Sports

Grand Prix cycliste des Commerçants de la Ville de Cahors

Une bonne nouvelle qui fera plaisir à tous les sportifs et surtout à MM. les coureurs : la Maison Ducretet-Thomson vient de nous offrir par l'intermédiaire de son représentant M. Mandon, un poste de T.S.F., valeur 1.800 francs. Le Comité remercie la maison Ducretet de ce don généreux et de l'intérêt qu'il va donner à notre grande course ; cette importante prime est offerte au meilleur sprinteur de la course qui sera qualifié ainsi :

Tous les cinq tours se fera un classement par points, 3 coureurs seront classés, 1er 3 points, 2e 2 points, 3e 1 point ; le classement final se fera au 39e tour et le coureur ayant récupéré ainsi le plus grand nombre de points sera l'heureux gagnant de la prime Ducretet.

Petit à petit notre course prend de l'ampleur et nous espérons que d'autres grandes maisons suivront l'exemple de la maison Ducretet-Thomson.

Tous les coureurs de la firme Terrot ont déjà répondu et c'est sa grande équipe au complet qui disputera notre grand prix ; la firme Peugeot, elle aussi, a engagé 3 de ses meilleurs représentants ; d'autres réponses sont attendues et très prochainement nous publierons le nom des coureurs engagés, rien ne sera négligé par le comité pour que la course obtienne un vrai succès. — Le Comité.

⁂

Etoile Sportive de Boissières

Au cours de sa réunion du 11 juin, l'Etoile sportive de Boissières a réélu son bureau comme suit :

Président : M. Mangieu ; secrétaire : M. Rocher ; secrétaire-adjoint : M. Besombe ; trésorier : M. Bourdarieu. Membres : MM. Talayssat, Orliac, Egal, Tocavin, Magnol, Cugnac Louis, Delpon, Filhol.

La Commission est décidée à poursuivre son effort pour donner un essor nouveau au jeu de la balle ronde qui commence à être très goûté par nos ruraux. Elle fait un pressant appel à tous les jeunes qui désirent pratiquer le football association et leur demande de se faire inscrire par lettre à Besombe, Boissières, (Lot). Ils peuvent être assurés d'ores et déjà du meilleur accueil des autres membres.

Les secrétaires de club qui désirent conclure des matches avec l'E.S.B. s'adresser à M. Rocher.

⁂

LA PÉDALE CADURCIENNE

Nous apprenons que le Bureau de la Pédale Cadurcienne a décidé d'envoyer le coureur Londéro, disputer la grande Course internationale Paris-Limoges, qui aura lieu dimanche 26 juin.

Nous espérons que tous les sportifs Cadurciens se réjouiront de cette bonne nouvelle et nous souhaitons avec eux à Louis Londéro bonne chance et de le retrouver dimanche soir aux places d'honneur de ce brillant Paris-Limoges,

Arrondissement de Cahors

Calamane

Alimentation en eau potable. — M. René Besse, député de Cahors vient de recevoir la lettre suivante de M. Queuille, ministre de l'Agriculture :

« Monsieur le Ministre,

« Par lettre du 7 juillet 1937, je vous « ai avisé de l'allocation d'une subvention à la commune de Calamane en « vue de la réalisation d'un projet d'alimentation en eau potable.

« Depuis lors, cette collectivité a sollicité le relèvement du montant de la « dépense subventionnable.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que, pour tenir compte de la « hausse des prix consécutive à l'application des nouvelles lois sociales, j'ai « décidé de porter le montant de la dépense subventionnable de 57.490 fr. à « 80.000 francs, soit un relèvement de « 22.510 fr., le taux étant maintenu à « 47 0/0.

« Je suis heureux d'avoir pu, en la « circonstance, seconder le bienveillant « intérêt que vous témoignez à la commune précitée.

« Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération. Amitiés. — *Signé :* QUEUILLE. »

Gigouzac

La pêche. — Le Syndicat des propriétaires riverains interdit la pêche dans les ruisseaux de la localité jusqu'à une date qui sera portée à la connaissance du public et qui correspondra à l'enlèvement de la majorité des récoltes.

Il rappelle en outre que les autorisations de pêche délivrées par le syndicat de St-Denis-Catus ne permettent en aucun cas l'exercice de la pêche sur les portions de ruisseaux comprises à l'intérieur des limites de la commune de Gigouzac.

Les Junies

Succès scolaire. — Trois élèves de nos écoles ont été reçus à l'examen du certificat d'études. Ce sont Huguette Bergon, Michel Brouel et Roger Ressès. Les prix offerts par M. Soulier, conseiller général du canton de Catus à la première fillette et au premier garçon reçus ont été attribués à Huguette Bergon et à Michel Brouel.

A ces excellents élèves, nous offrons nos vives félicitations.

Nuzéjouls

Boule Nuzéjoulienne. — Sous l'impulsion de M. Galan, un fervent bouliste s'il en fût, une société vient de se former à Nuzéjouls. D'ores et déjà plusieurs quadrettes sont déjà constituées. Les membres de cette nouvelle société paraissent avoir un goût très marqué pour ce genre de sport.

C'est ainsi que tous les dimanches à l'ombre protectrice des mûriers et à la fraîcheur agréable de la fontaine, dans ce cadre de verdure de la place du « Théron » nos jeunes et intrépides équipiers s'en donnent à cœur-joie.

Nous saluons avec plaisir la naissance de la Boule Nuzéjoulienne et c'est avec le même plaisir que nous applaudirons à ses futurs succès.

Cazals

Syndicat d'électrification. — Dimanche dernier a eu lieu l'assemblée des délégués du Syndicat de la Vallée de la Masse, sous la présidence de M. Solmiac.

Après le vote du budget syndical, il a été procédé au tirage au sort des vingt obligations à amortir en 1938 ; les titres portant les numéros ci-après seront remboursés à 500 francs à partir du 1er juillet prochain et cesseront de produire intérêts :

262 — 313 — 526 — 272 — 473 — 457 — 33 — 520 — 289 — 273 — 563 — 368 — 230 — 557 — 62 — 283 — 481 — 14 — 61 — 484.

La lumière laissant souvent à désirer le Président a été chargé de transmettre une protestation à la Société concessionnaire afin d'obtenir un courant plus régulier.

La surtaxe au profit du Syndicat est réduite à 0 fr. 25 par kilowatt-heure, ce qui baissera un peu le prix de consommation à partir du 1er juillet prochain.

Concots

Nécrologie. — Lundi dernier ont eu lieu à Concots les obsèques de Mme veuve Gibert Ezilda du hameau de Poquou, commune de Concots. La défunte allait atteindre ses 80 ans lorsque la maladie l'a surprise et enlevée en quelques jours.

Une foule de parents d'amis et de voisins ont tenu à l'accompagner jusqu'au caveau de famille où elle est allée rejoindre son mari décédé il y a une douzaine d'années et deux enfants morts en bas-âge.

Que M. Courpet, son gendre et sa dame, M. Courpet père, ancien maire de Varaire et chevalier de la Légion d'honneur et toute la famille veuillent bien agréer nos sincères condoléances.

Luzech

Marché aux pêches. — M. le maire informe tous les producteurs de fruits de la région que des marchés auront lieu à Luzech, pendant toute la saison de la pêche, les lundis, mercredis, vendredis et dimanches.

Ces marchés se tiendront comme les années précédentes, sous les ombrages du quai de l'Eglise. Heure d'ouverture : Sept heures légales.

Le premier de ces marchés aura lieu mercredi prochain, 29 juin.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Une heureuse nouvelle : Enfin ! une fête d'aviation. — Nous allons avoir une manifestation aéronautique, le dimanche 3 juillet, doublée d'une magnifique fête champêtre au terrain de Londieu-Sainte-Claire, route de Béduer, aux portes de la ville. Cette fois, vu la saison, il faut espérer que le beau temps favorisera la manifestation dont le programme, important et attrayant, attirera sans nul doute, la grande foule à Figeac.

L'organisation, la même qui a donné en 1936, presqu'à pareille date, la belle manifestation d'inauguration de l'Aérodrome privé de Puy-Blanc, sous la présidence de M. de Monzie et de M. le Sous-Préfet ne faillira pas à sa compétence et à sa loyauté habituelles. Nous pouvons donc être assurés que le programme annoncé sera tenu. Le voici dans ses grandes lignes :

Participation des pilotes et avions des Aéro-Clubs du Quercy et de l'Aveyron de pilotes de tourisme des Aérodromes de la région, dont MM. Dubosc, Aldias, Lacaze, Jonquières, Larroque, Couronne, sur de superbes avions biplans et monoplans, Caudron, Potez, Farman, Morane. Des présentations, des vols de haute école, des expériences de descente en parachute, avec repliage du parachute devant le public seront effectués, ainsi que des baptêmes et promenades aériennes à volonté.

Une sensationnelle attraction sera donnée pour la première fois sur un terrain d'aviation, avec le concours du formidable équilibriste-acrobate aérien « Wig-Bill », dans ses vertigineux numéros sur câble Wig-Bill défie véritablement les lois de l'équilibre et de la pesanteur, c'est un « Funambule » aérien.

Le soir, à 21 heures, toujours au terrain d'aviation, aura lieu une grande fête populaire champêtre, avec une nouvelle exibition de l'incroyable « Wig-Bill » torche vivante, feu d'artifice humain. Un bal des aviateurs aux sons d'un excellent orchestre permettra à la jeunesse de joyeux ébats et terminera en gaieté cette journée. Nous en reparlerons d'ailleurs.

L'ouverture de l'Hôtel de la Monnaie. — L'Hôtel de la Monnaie, siège social du Syndicat d'Initiative, est ouvert au public depuis le 1er juin. Les touristes à leur passage à Figeac, ne manquent pas de visiter et d'admirer « L'Oustal de la Monéda » qui est bien l'un des plus curieux édifices de la région.

Le Bureau du Syndicat d'Initiative a réalisé, dans les locaux de ce pittoresque et spacieux siège social, une installation touristique de premier ordre. La présentation des documents, cartes, guides, photos, est artistique et ingénieuse. Toutes facilités sont données pour en tirer le meilleur parti possible. Musée, salles de lecture, téléphone, curiosités de toutes sortes, s'offrent aux visiteurs pour agrémenter leur repos, satisfaire leur désir de documentation, faciliter leurs déplacements, orienter leurs excursions, etc...

Le préposé, M. Pailhes, surveillant des lieux, réserve aux touristes le meilleur accueil et donne d'une façon aimable et précise tous les renseignements qui lui sont demandés.

Cercle des nageurs. — Les élèves désireux d'apprendre à nager sont invités à se rendre, aujourd'hui, à 9 heures, à Prentegarde.

M. Mis fera connaître les formalités à remplir vis-à-vis de la Société et organisera les futures leçons de natation.

Le concours de pêche de la Gaule figeacoise. — Il a obtenu un très beau succès. Dès 7 h., de tous les points de la ville surgissent les Chevaliers de la gaule, qui se rendent au Café Capelle, carrefour St-Martin pour le tirage au sort. Près de 200 pêcheurs se présentent devant les contrôleurs, en l'espèce les membres de la Gaule Figeacoise que nous sommes heureux de féliciter.

Le défilé s'organise aux accents entraînants d'une musique de choix. En tête marchent de superbes enfants arborant le fanion de la Gaule Figeacoise, de charmantes dames et demoiselles, et enfin l'armée pacifique de nos sympathiques pêcheurs.

L'île du Surgier et ses dépendances sont un site rêvé pour promeneurs et pêcheurs. A 9 heures, une bombe éclate, le concours est ouvert. A 11 heures il est terminé. Plus de 10 kilos de poissons ont été pris qui seront remis à l'Hôpital.

A 12 h. 30, un banquet amical réunit la presque totalité de nos « pescofis » à l'Hôtel Coustillères-Lacroix, menu excellent, service parfait.

A l'heure des discours, M. Cayssac, le sympathique président de la Gaule ouvre le feu avec sa verve coutumière.

M. Bouyssou, adjoint au maire, relate avec humour ses démêlés avec les nombreux poissons... qu'il a failli prendre et assure les pêcheurs du bienveillant intérêt de la municipalité.

M. le sous-préfet se réjouit de cette belle journée et remercie délicatement les promoteurs de cette manifestation et plus particulièrement M. Cayssac.

Enfin, M. Gratacap, conseiller général président d'honneur de la Gaule Figeacoise, salue les personnalités présentes et rend hommage au dévouement de chacun.

En résumé, excellente journée de l'amitié sous l'égide de la Gaule Figeacoise.

Résultat du concours :

1er prix, M. Beaulouin, de Capdenac.
2e prix, M. Granié, de Figeac.
3e prix, M. Lagrange, de Cahors.
4e prix, M. Doumes, de Capdenac.
5e prix, M. Duhem, de Vivier.
6e prix, M. Gayral, de Capdenac.

Le concours féminin fut gagné par Mme Mazet, de Figeac.

Puybrun

Eau potable. — M. A. de Monzie vient de recevoir du Ministre de l'Agriculture la lettre suivante :

« Monsieur le Ministre,

« Vous avez appelé mon attention sur « une demande de subvention supplémentaire présentée par la commune de « Puybrun en vue de l'exécution d'un « projet d'alimentation en eau potable.

« Je suis heureux de vous faire savoir « que j'ai décidé d'allouer à cette collectivité une subvention payable selon les disponibilités budgétaires s'élevant à 46 0/0 des dépenses qui seront « réellement faites, dans la limite du « projet admis (montant de la dépense subventionnable: 94.000 francs).

« Veillez agréer, etc... — *Signé,* Le Ministre. »

Marcilhac

Succès scolaire. — Nous sommes heureux d'annoncer le succès au certificat d'études primaires, de Mlles Marie-Thérèse Héreil, Georgette Langlès, Marie-Rose Oulié et M. Rémy Bessac, tous quatre de Marcilhac.

Nos bien sincères félicitations.

ARTICLES pour FÊTES
ALAYRAC
rue Marl-Foch
CAHORS

La méthode d'une infirmière

pour vaincre la constipation

Mme G... est infirmière au Vésinet. Depuis plusieurs mois elle souffrait de malaises, de vertiges, de névralgies tenaces. Elle en vit tout de suite l'origine : une constipation opiniâtre qu'elle n'arrivait pas à vaincre. Un jour, elle se décida à faire une cure de Sels Kruschen et les bienfaits ne s'en firent pas attendre. « Fatigue, douleurs, tous les malaises que j'éprouvais avant ont disparu — écrit-elle. Aussi, je vais continuer à prendre chaque jour cette « petite dose » qui me préserve de tant de maux. »

Kruschen ne fait pas que combattre la constipation. Il stimule tous nos organes d'élimination (foie, reins, intestin) et les oblige à nous débarrasser régulièrement des poisons et toxines qui sapent notre vitalité et compromettent notre santé. Grâce à Kruschen, on se sent jeune, on vit 100 pour 100. Toutes pharmacies : flacons à 6 fr. 25, 12 fr. 25 et 20 francs.

Arrondissement de Gourdon

Caniac

Décès. — Nous avons le regret d'annoncer le décès survenu subitement de M. Andrieu, dit le Cadet, du mas de L'Aubrigou à l'âge de 75 ans.

Il y a juste un mois que nous annoncions le décès de sa sœur, Mme veuve Darnis, habitant avec lui, qui l'avait beaucoup affecté.

En cette douloureuse circonstance nous adressons à toute la famille nos sincères condoléances.

Succès scolaire. — Lundi 20 juin s'est présenté au certificat d'études, à Labastide-Murat, Mlle Jeannette Combe, fille de notre sympathique restaurateur et conseiller municipal. Elle a été reçue avec la mention très bien.

Toutes nos félicitations à notre jeune lauréate et au maître qui l'a préparée.

Salviac

Carnet rose. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une belle fillette, chez les époux Chabert-Lamartinie, au village de Luziers près Salviac.

Longue vie au jeune enfant et tous nos compliments aux parents.

L'adduction d'eau. — Suivant décision prise à la dernière réunion du Conseil municipal, la redevance de distribution d'eau prendra date à partir du 1er juillet 1938.

Le règlement du service des eaux est déposé à la mairie de Salviac. Il comprend 14 articles. Les usagers peuvent en prendre connaissance en s'adressant au bureau du secrétariat. Le montant des redevances sera perçu semestriellement par M. le percepteur de Salviac.

Dégagnac

Quêtes et quêteurs. — La crise qui se généralise de plus en plus, et que les gelées et la sécheresse de cette année rendent plus dur pour les agriculteurs, oblige le plus grand nombre d'entre eux, à restreindre toutes les dépenses.

Aussi, si les appels faits à la charité publique au profit de diverses œuvres obtiennent encore quelques succès on le doit au doigté, au tact et à la gracieuseté des quêteuses et des quêteurs qui se contentent de l'obole offerte, si minime soit-elle.

Ce n'est certainement pas en présentant l'escarcelle d'un air bougon qu'on la remplit plus facilement, surtout quand la quête est faite dans des buts qui ne sont pas toujours bien définis.

Le don de quêteur ne s'apprend pas ; c'est un don naturel.

Nécrologie. — C'est avec regret que nous avons appris tardivement la mort de Mme Elisabeth Courbès, veuve Richard du village de St-Avit, à l'âge de 77 ans. En cette douloureuse circonstance nous adressons à son fils, chef de section de culture des tabacs à Salviac, ainsi qu'à toute la famille nos bien sincères condoléances.

Récolte des fourrages. — La récolte des fourrages qui se poursuit activement est déficitaire dans notre région, des 3/4 aux 2/3 suivant la nature des fourrages et des terrains.

Souillac

Foire du 20 juin. — Favorisée par une belle journée, notre foire du lundi, à la suite d'une pluie bienfaisante, a été très importante, les divers foirails étaient bien garnis, notamment celui des moutons et des porcs, une hausse très sensible s'est manifestée sur tous les animaux. Voici les cours pratiqués :

Poules, canards, 6 fr. ; poulets de grain, 7 fr. 50 ; pintades, 8 fr. ; lapins, 3 fr. 50 ; chevreaux, 5 fr., le tout le demi-kilo.

Moutons de boucherie, 7 fr. ; agneaux, 8 fr. le kilo ; brebis accompagnées de deux petits, 250 fr. ; et d'un seul, 200 fr; petits porcs d'élevage, 150 à 180 fr. ; nourrains, 200 à 220 fr.

Marché au fromage : Petits fromages de lait de chèvres, 4 fr. 50 ; de vaches, 4 fr. ; beurre du pays, 18 fr. le kilo.

Pigeons communs, 10 fr. ; grosses espèces, 15 fr. le couple.

Bœufs d'attelage, 6.500 à 7.000 fr. ; moyens, 4.500 à 5.000 fr. ; vaches laitières, 4.400 à 5.500 la paire.

Une OCCASION

de la succursale A. CITROEN

8 C.V Citroën Berline

4 places — impeccable

Reprise toutes voitures. Vente à crédit

Téléphone 162

Mon rêve

« *Tout bonheur que la main n'atteint pas, n'est qu'un rêve* ».

(Joséphin Soulary).

Je rêvais d'un Etat providence, d'un Etat, vache laitière, une auge, un râtelier commun, la muselière et les licols restant suspendus dans l'ombre. En un mot, tout le monde entretenu par tout le monde et par sucroît une moisson de subventions, allocations, pensions, secours, bref toute la lyre.

J'étais devenu un Romain de la décadence mais au « *Panem et circenses* » j'ajoutais quelques bons apéritifs, des mets substantiels et le soir, pour bercer ma digestion paresseuse, un bon fauteuil au cinéma.

Je voulais bien condescendre à travailler un peu, mais au ralenti, pour ne pas engraisser mon patron.

Dans mes nombreux loisirs, je célébrais la paix des champs, les plaisirs idylliques de la campagne. Au Café du « Commerce », entre deux vertes, au cours d'une partie de cartes, d'un air triomphant, je coupais le manillon de mon adversaire.

C'était un beau rêve! Mon ami communiste, me déclara que mon rêve serait bientôt dépassé par la réalité. Lorsque, dit-il, l'heure du Grand Soir sonnera, notre premier soin sera de mettre le feu au Grand livre de la Dette publique (l'orthographe de mon nom ne se trouvera pas dans les cendres) pour le plus grand désespoir des ventres dorés, des requins de la finance. Nous aurons ainsi de l'argent puisque nous n'aurons plus à en distribuer aux créanciers.

Comme, timidement, je lui demandais quel serait alors le sort des petits rentiers, vieux travailleurs, issus de notre classe qui, grâce à un labeur obstiné, à leur esprit d'ordre, d'économie avaient ramassé quelques sous pour s'assurer le pain de leurs vieux jours, il haussa les épaules : « Ce sont des moutons bêlants, ils ne nous intéressent point ».

Certains hurlent avec les loups pour ne pas être dévorés. Je reste partisan des autres, c'est moins de rapport, mais c'est plus propre.

Mon ami est un Gaudissart de la politique, je le soupçonne de faire de la basse démagogie, à son contact mon esprit a été tellement sophistiqué que, si je ne réagis pas, je sombrerai bientôt dans un crétinisme incurable.

Perplexe, je me demandais que pense celui que, certains par dédaim, les autres familièrement appelent le « culterreux ».

Celui-là se lève à trois heures du matin pour faire la moisson. A la méridienne, le soleil brûle sa peau, le soir un orage éclate, trempé de sueur, il reçoit l'averse, il exhale son ressentiment dans des blasphèmes, il maudit la destinée. Il n'y a pas place pour le rêve dans sa lutte contre les éléments Il ne veut pas du paradis des soviets, farouchement il entend conserver son indépendance. C'est encore dans le travail qu'il retrouve comme une véritable anesthésie morale en attendant qu'il en reçoive la récompense.

Il fait foin des fallacieuses promesses et le soir après une journée de labeur, il a la vague intuition qu'il a peiné pour lui et les siens, mais aussi pour la prospérité de la France.

Vraiment, mon rêve n'était qu'un affreux cauchemar, le bonheur entrevu une décevante chimère

Pierre COUAILLAC.

L'Elixir de longue vie.

Cet homme vivra vieux parce qu'il est actif.

Il est actif parce qu'il se porte bien. Il se porte bien parce qu'il mange de bon appétit et digère facilement. Ce superbe équilibre, il le doit à la **SUZE**, apéritif à la gentiane, stimulant, sain et naturel par excellence. 928

Petites annonces économiques

ON DEMANDE un apprenti coiffeur, chez M. Lucien Pouchet, Coiffeur, rue Clément-Marot.

PERDU le 10 juin, entre Espère et Cahors, **pince à plomber** N. 334.183, gravée J.U.P. entrelacé et D. 67. Ecrire pétroles Jupiter, Espère. *Contre récompense.*

A VENDRE, pour cause départ. **camionnette Peugeot,** 7 C.V., très bon état. S'adr. M. Colombiès, Ruche Méridionale, Pl. Rousseau, Cahors.

BONNE demandée pour séjour à Crégols, 15 juillet au 15 sept. Bons gages. S'adr. à M. Pons, Proviseur du Lycée, Besançon (Doubs).

ON CHERCHE petit logement avec cour ou jardin. Cahors ou faubourg. Ecrire : V..., Bureau du Journal.

DANS bourg vallée, 25 km. Cahors, deux petits immeubles ruraux, 4 et 3 pièces. 13 et 11.000. Robert, Immeubles, Prayssac (Lot).

A VENDRE à Cahors, un **immeuble** en rez-de-chaussée, sur caves à usage de maison d'habitation, de magasin et de garage, 24 m. 50 environ en façade sur la rue J.-F.-Caviole et 3 m. sur la rue G.-Larroumet. J. Dellard, Cabinet Immobilier, rue Joffre.

A VENDRE à Cahors, rue G.-Larroumet, à 20 m. du Boulevard, une Villa ou Chalet, 12 pièces, avec jardin d'agrément, grande cour et garage, libre de suite. J. Dellard, Cabinet Immobilier, rue Joffre.

A VENDRE terrain à bâtir à Regourd, en un ou plusieurs lots. Bordure route Nat. Prix demandé, 10 fr. le m². S'adr.: Indicateur Immobilier, Maratuech, 109, boulevard Gambetta.

BELLE MAISON à louer en garni, à Prayssac (Lot), 3 chambres, 1 cuisine, garage, 80 m. bourg. Libre, prix à débattre. S'adresser Bureau du Journal.

A CÉDER à Cahors, **Café-Restaurant.** Bien situé, 2 salles. Logement. Bail à volonté. Petit prix. S'adr. : Indicateur Immobilier, R. Maratuech, 109, boulevard Gambetta.

BACCALAUREATS

Exam. de Pass. Sess. octobre

Prépar. par Corresp. organisée par **groupe Prof. Agrégés Lycée Paris.** 5 Ann. exist. = 5 Ann. succès

Rens. : PASTOR, Lycée Henri-IV

PARIS, Ve

La Super-Cinq « Rosengart »

Voiture économique, fruit de 10 années d'études, de perfectionnements et de modernisation. La voiture la moins chère de France.

R. JARRIGE, 49, *Bd Gambetta, CAHORS*

Tél. : N° 46

AUTO-ECOLE

BAR LÉO

CAHORS

Dernière locale

BAIGNEURS, ATTENTION !

La saison des bains de rivière étant arrivée, le maire de la ville de Cahors croit devoir rappeler à ses administrés les prescriptions de l'arrêté municipal en date du 5 juillet 1927 relatives à la baignade :

Il est formellement interdit de se baigner dans la rivière du Lot et dans l'étendue de la ville de Cahors en d'autres points que ceux désignés ci-dessous : 1° à l'endroit habituel près de l'île de Cabessut.

2° à Saint-Georges, entre l'île et le barrage de Saint-Georges.

Dernière heure

La plus haute route d'Europe

St-Jean-de-Maurienne — On annonce que le col de l'Iserum, la plus haute route d'Europe (2.769 mètres d'altitude) est ouverte à la circulation. Les coureurs du Tour de France pourront, pour la première fois, emprunter cette route.

La visite des souverains britanniques

De Londres. — On annonce officiellement que le programme de la visite du roi et de la reine, à Paris, le mois prochain, sera exactement le même que celui qui avait été primitivement organisé.

Un vaccin pour la fièvre aphteuse

De Berlin. — Le professeur Allemand Otto Waldmann aurait trouvé une méthode pour combattre la fièvre aphteuse. Il s'agit d'un vaccin dont l'innocuité pour les animaux est maintenant prouvée.

Convention entre la France et Haïti

De Paris. — Une convention commerciale entre la France et Haïti a été signée vendredi à Paris. La convention comporte des avantages tarifaires permettant d'augmenter les exportations françaises. Le bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée est accordé aux Français et protégés français établis en Haïti.

REMERCIEMENTS

Les familles BOURQUIN, AMBLARD, POUSSOU, GAUBERT, parents et alliés remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie ou qui ont assisté aux obsèques de

Madame BOURQUIN

Née Jeanne POUSSOU

P.F.G., 71, Bd Gambetta, Cahors.

Pompes funèbres Générales

Succursale de Cahors

Bureau : 71, *Boulevard Gambetta*

(Téléphone : 4.08)

Organisation de convois. INVITATIONS

Fourgons automobiles pour transports de corps. Chapelles ardentes. Cercueils ordinaires et de luxe

Couronnes mortuaires

Sur demande des familles, un employé se rend à domicile et se charge de toutes formalités.

Bon Vin de Ménage

A cette période critique pour la conservation du vin rouge

adressez-vous

Aux Caves Cadurciennes

5, *rue de la Chantrerie, à CAHORS*

(Derrière la Cathédrale)

qui vous livrera en fûts toutes contenances un **très bon vin de table,** à un prix raisonnable.

Compagnie Houillère de Bessèges

Le Boulet « Le Poisson »

Français ! Faites travailler les Mines françaises

Tout le monde sait

que le **Boulet « Le Poisson »**

EST

LE MEILLEUR,

LE PLUS ECONOMIQUE,

LE PLUS AVANTAGEUX.

EXIGEZ-LE DE VOTRE FOURNISSEUR

POUR DETRUIRE LE

DORYPHORE

utilisez les

BORTOX

Sans danger pour l'homme, les animaux domestiques et le gibier

en poudrage : **BORTOX-CONCENTRÉ** **BORTOX-SPÉCIAL**

en pulvérisation : **BORTOX-MOUILLABLE D**

Pour tous renseignements s'adresser :

Agence de la Cie BORDELAISE, 2, Allée Alphonse Peyrat, TOULOUSE

CHASSE, PECHE, COUTELLERIE

Grand choix d'articles de pêche

Araignées, Balances à écrevisses, etc... Musettes, Ciseaux, Couteaux, Rasoirs

Coffres-fort Bauche

N. BESSON

83, Bd Gambetta, CAHORS — Tél. 335

Automobiles Simca Fiat

La voiture qui réunit tous les perfectionnements de la technique moderne : **la Simca 8, Simca Vite,** plus de 110, *moins de 9 litres. Essais à volonté.*

PRADIÉ, Agent, 18, Bd Gambetta

PARIS-ÉLÉGANT

CAHORS

Du choix

De la qualité,

Des prix

Maison de la Pantoufle

M. COMBALBERT

5, rue Saint-James, CAHORS

Grand choix de charentais « **SÉMÉ** »

Kneipps, buffles, silencieuses, mules pieds-nus, sans-gêne à des **prix exceptionnels**

POUR VENDRE OU ACHETER :

Immeubles, propriétés fonds de commerce

CONSULTEZ L'

Indicateur Immobilier du Quercy

R. MARATUECH

109, Bd Gambetta, CAHORS

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Téléphone 44

G. Marconi

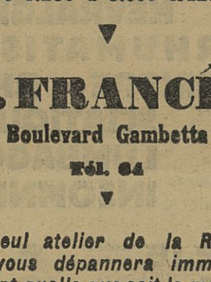

De 1.200 à 5.000 francs

P. FRANCÈS

Boulevard Gambetta

Tél. 64

Le seul atelier de la Région qui vous dépannera immédiatement quelle que soit la marque de votre poste.

BRULERIE MODERNE

33, Rue Nationale, CAHORS

"CAFÉS ANDRÉ"

Supérieurs aux meilleurs

Examens

Après avoir passé vos examens, vous recherchez une situation. Dirigez-vous vers les carrières commerciales ou administratives qui vous ouvrent de vastes débouchés. Les *Cours PIGIER* vous y préparerons *rapidement* et à *peu de frais* en vous enseignant : Secrétariat, Comptabilité, Sténo-Dactylo, Droit, etc..., *PIGIER,* 12, *Bd Gambetta,* CAHORS.

Déménagements Groupages

occasion retour de la région sur Paris

PETIT, 65, *r. Dulong, Paris. Carnot* 46-57

Station Service RADIO

A. MANDON

17, Rue Maréchal-Foch

CAHORS - Tél. 225

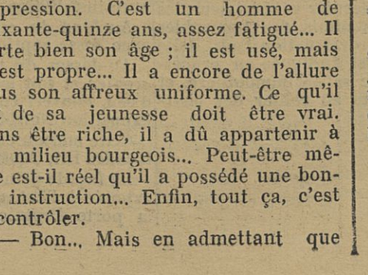

O. 860

Agence exclusive

DUCRETET-THOMSON

Sans Filistes ceci vous intéresse :

Etant la seule maison de la région spécialisée uniquement en radio, disposant d'un atelier de montage et de réparation le plus moderne et utilisant les services d'un véritable spécialiste, ceci nous permet d'effectuer les dépannages les plus rapides concernant les Postes, amplificateurs, etc. de toutes marques, de plus seuls nous garantissons toutes nos réparations.

Postes à partir de.... 425

Super 5 lampes, toutes Ondes 890

Feuilleton du « *Journal du Lot* ». 25

ARLETTE ET SON OMBRE

par MAX DU VEUZIT

Pour se faciliter l'enquête qu'il voulait entreprendre le jeune homme s'était muni de plusieurs paquets de cigarettes. Celles-ci, offertes, au hasard, à quelque vieux d'allure sympathique, l'aideraient à lier conversation.

Avant qu'il s'éloignât, Francine, très pratique, lui dit encore :

— Surtout, choisis-en un qui soit très vieux... Un dont Arlette sera débarrassée bien vite... Tu comprends ? Un petit vieillard tout cassé, tout chétif, qui ne vivra pas longtemps...

— Il faudrait surtout que ce soit un homme comme il faut !

— Oui, ça aussi ! Ne prends pas un ivrogne, si tu peux... Mais enfin, tâche de réussir, fais l'impossible !...

Il ne répondit pas. A quoi bon discuter avec sa femme qui, maintenant, avait pris le parti d'Arlette et soutenait sa thèse ?

Il verrait bien ce qui résulterait de ses recherches... Une chose était sûre : il n'avait pas encore promis... Oh ! du tout... de faire aboutir un aussi ridicule projet de mariage !... Pour le moment, il étudiait la question : c'était déjà beaucoup qu'il eût accepté de faire cette mise au point !

Mais, comme nous l'avons maintes fois observé autour de nous, quand le destin se mêle d'être ironique, il facilite toutes les excentricités. C'est pourquoi André fit, ce jour là, beaucoup de besogne, alors qu'il s'était proposé, tout bonnement, d'effectuer un simple sondage.

Quand, à une heure de l'après-midi, il revint déjeuner chez lui, il avait fait la connaissance de cinq ou six hospitalisés... Des petits vieux bien propres, dont un, surtout, donnait bonne impression.

C'était un ancien journaliste tombé dans la misère ; un homme qui, dans sa jeunesse, avait dû être beau et solide garçon, mais qui n'était plus maintenant qu'un grand maigre, décharné et qui, par ancienne habitude, se tenait droit et raide comme un piquet.

Encore beau parleur, le vieillard avait évoqué son titre de gloire : une mission remplie en Argentine pour le compte d'un grand journal de Paris. Il s'était même complaisamment étendu sur les détails qui avaient donné un certain lustre à son nom, Anatole Lussan.

André l'avait écouté, avec, parfois un peu d'impatience et même de scepticisme devant ce qui lui faisait l'effet de rabâchages sans valeur. Il brusqua la fin de l'entretien et prit un rendez-vous.

— Je sors tous les jours à la même heure, lui dit Lussan. Je serais très heureux de pouvoir m'entretenir avec un homme tel que vous... Un homme intelligent, un homme comme il n'y en a guère dans mon entourage !

— Eh bien ! c'est entendu ! acquiesça André. A bientôt !

Cette fois, le dessinateur glissait sur la pente dangereuse qu'il voulait tant éviter cependant !

Lorsqu'il revit Arlette, le soir de ce même dimanche, il la mit au courant des diverses rencontres faites à Nanterre.

Elle fut ravie !

Dans un geste de folle satisfaction, elle lui sauta au cou :

— Vous êtes épatant, bon ami ! Merci, André ! Merci, Francine !... Que je suis contente d'être comprise par vous deux !

Et, malgré les gestes de dénégation de l'ingénieur, elle se mit, gaminement, à sautiller sur la pointe des pieds, forçant spontanément l'expression de sa joie enfantine.

Devant un tel élan de gratitude, André se départit de sa raideur. A son insu, il abandonnait un peu de son intrasigeance :

— Soyez raisonnable, petite fille, fit-il fraternellement, bien qu'un peu triste de devoir paraître abonder dans son sens. Pesons bien les choses avant d'agir... Tout ça va joliment vite et je m'effraie toujours de la facilité avec laquelle certains événements paraissent s'arranger. Le fait qui nous intéresse est tellement extravagant !

Mais Francine intervint.

— Allons, André. Ne lui *sabote* pas sa joie...

— Mais si sa joie présage le pire ?

— N'exagère pas... Ce ne sera pas la première fois qu'une jeune fille épousera un vieillard. Autrefois...

— Quoi autrefois ? se rebiffa-t-il devant l'intervention de sa femme qui semblait vouloir lui opposer des arguments irréfutables.

— L'histoire nous fournit des exemples...

— Oh ! l'histoire !

— Tout de même, tu n'ignores pas que le duc de Richelieu, ministre de Louis XV, épousa en troisièmes noces, à l'âge de soixante-dix-huit ans, une toute jeune femme.

— Qu'est-ce que ça prouve ? Que le ministre de Louis XV était d'une moralité douteuse... Il s'agit d'Arlette ! Et comme notre amie ne parle pas d'épouser un richissime seigneur, j'ai bien raison de suspecter le bonheur qui l'attend.

Arlette, à nouveau, s'élança vers André.

— Mon grand ami, fit-elle avec effusion, je suis touchée du mal que vous prenez, car je sais bien qu'à toutes vos hésitations, vous mêlez un ardent désir de ne pas travailler à mon malheur.

— Ah ! ça, vous pouvez le dire ! Si je me démène tant, c'est bien dans votre intérêt.

— Et je vous en suis profondément reconnaissante, mon bon André... Mais je voudrais savoir... Je n'ai qu'une journée par semaine, moi pour pouvoir causer librement avec vous... Mettez-moi au courant, voulez-vous ?... et voyons ensemble ce qu'il faudrait faire.

— Ah ! voilà... Avant tout, il faut que je prenne des renseignements sur le bonhomme... Que je sache si tout ce qu'il m'a dit de son passé est exact...

— Oui... Il faudrait pouvoir vérifier.

— Oh ! Je crois que cela me sera facile... Cet homme m'a donné des indications... J'ai relevé des noms et des adresses... Là-dessus, Arlette, vous pouvez être tranquille, je ne laisserai rien au hasard.

— J'ai confiance en vous ! Mais, comment est-il ce vieillard ?

— Pas mal !... Il m'a fait bonne impression. C'est un homme de soixante-quinze ans, assez fatigué... Il porte bien son âge ; il est usé, mais il est propre... Il a encore de l'allure sous son affreux uniforme. Ce qu'il dit de sa jeunesse doit être vrai. Sans être riche, il a dû appartenir à un milieu bourgeois... Peut-être même est-il réel qu'il a possédé une bonne instruction... Enfin, tout ça, c'est à contrôler.

— Bon... Mais en admettant que les renseignements concordent avec ses dires ?

— Il faudrait encore que j'amorce l'affaire et qu'il l'accepte... Je ne lui en ai rien dit encore, vous vous en doutez.

— Oui, je vois... Mais tout cela est long... Ça nous reporte encore à dimanche prochain.

— Pas du tout, je dois le rencontrer cette semaine... Je lui ai donné rendez-vous.

— Oh ! très bien !... André, vous êtes adorable !

Il haussa les épaules avec indulgence.

— Parce que je fais tout ce que vous voulez, hein, petite fille ?

— Nullement ! Parce que vous prévoyez tout et que vous allez droit au but comme quelqu'un qui sait où il va.

André eut un pauvre sourire... Il ne s'illusionnait pas sur sa propre volonté.

— Je vais plutôt où vous voulez que j'aille, protesta-t-il d'un ton désabusé.

— Tout de même, ami, insista doucement Arlette, c'est sur vous que je compte pour me guider... me donner des conseils ! Sans vous, est-ce que je saurais vraiment, mener à bien une telle affaire ?

(*à suivre*).

Un autre droit de la femme moderne:

NE PLUS SOUFFRIR

La femme moderne regarde vers l'avenir... elle ne se contente plus de la vie étriquée et sans joie des femmes d'autrefois... elle est partie à la conquête de ses droits et notamment du droit de ne plus souffrir. Elle ne fait pourtant pas usage de ces anciennes drogues, d'un effet éphémère et dangereux pour l'organisme. La femme moderne utilise les dons de la science moderne : 'ASPRO' en est un, tout récent et d'une importance capitale. 'ASPRO' soulagera vos malaises : les migraines, douleurs menstruelles ; il vous calmera si vous êtes nerveuse ; il agira vite, sûrement, *EFFICACEMENT*, sans pourtant nuire à votre organisme. Essayez-le. Prenez 2 comprimés d'*'ASPRO'* au premier signe du mal : vous sentirez la douleur s'apaiser et votre santé, vos forces, votre joie de vivre reviendront d'elles-mêmes.

On prend

PRENEZ 'ASPRO' CONTRE :

MIGRAINES
NÉVRALGIES
RHUMATISMES
GRIPPE - RHUME
SCIATIQUE
LUMBAGO
INSOMNIE

'ASPRO'

...et la douleur s'en va

2.15 modèle d'essai. **8.** la boîte de 25 comprimés
4. la boîte de 10 comprimés **16.** la boîte de 60 comprimés

L'AVIS D'UNE SAGE-FEMME

"Depuis que je connais l'"ASPRO", je puis affirmer que j'ai obtenu les meilleurs résultats contre les douleurs périodiques et les états fiévreux chez mes clientes."

Mme LABONNE-SARDIN, Sage-Femme, 14, rue Bouffard, Bordeaux.

Vous trouverez 'ASPRO' chez tous les pharmaciens. Vous pouvez en prendre partout et à n'importe quel moment : en voyage comme chez vous, au travail comme pendant vos loisirs. 'ASPRO' vous soulagera toujours.

LA BANDE HERMÉTIQUE SAUVE VOTRE ESTOMAC

Regardez cette bande ! Chaque comprimé d'*'ASPRO'* est enfermé dans un compartiment hermétique. Il reste, jusqu'à l'usage, merveilleusement pur et ne peut irriter l'estomac.

ETUDE DE
Maître Sylvain FOURNIOLS
Notaire à Saint-Paul-Labouffie

VENTE
aux
Enchères publiques
D'UN MATÉRIEL DE CULTURE ET D'UN CHEPTEL VIF

aux plus offrants et derniers enchérisseurs au lieu de « Ferratier », Commune de Belmont-Sainte-Foy, par le ministère de Me Sylvain FOURNIOLS, notaire à St-Paul-Labouffie.

La vente aura lieu le dimanche trois juillet mil neuf cent trente-huit, à quatorze heures.

On fait savoir à qui il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal Civil de Cahors, le huit avril mil neuf cent trente-huit, et aux requête, poursuites et diligences de :

1° CAVALIÉ Jean-Gabriel, propriétaire-cultivateur, à Belmont-Sainte-Foi ; 2° CAVALIÉ Damien, garagiste, à Albi (Tarn) ; 3° Demoiselle CAVALIÉ Mario-Orencie, sans profession, célibataire, demeurant à Belmont-Sainte-Foi ; 4° AMIEL Frédéric, cultivateur, demeurant à Ferratier, Commune de Belmont-Sainte-Foi, pris en qualité de tuteur naturel et légal du mineur AMIEL Henri ; 5° Et Dame DABLANC Marie, Veuve CAVALIÉ Louis, demeurant à Belmont-Sainte-Foi.

Il sera procédé, le dimanche trois juillet mil neuf cent trente-huit à quatorze heures, au lieu de Ferratier, Commune de Belmont-Sainte-Foi, par le ministère de Me Sylvain FOURNIOLS, Notaire à Saint-Paul-Labouffie, commis à cet effet, à la vente aux enchères publiques, d'un cheptel vif et d'un matériel de culture consistant notamment en :

Deux bœufs de travail,

Une jument de trait,

Un troupeau de moutons, brebis et agneaux, charrettes et charretons, jougs, charrues, brabant, fouloir, pompes à sulfater, soufreuse, madriers, plancher, bascule romaine, et divers petits outils aratoires, chaudière.

PAIEMENTS DES FRAIS

La vente aura lieu au Comptant et aux conditions ordinaires des enchères publiques et il sera perçu quinze pour cent en sus des prix de vente, pour frais.

St-Paul-Labouffie, le 22 juin mil neuf cent trente-huit,

Signé : FOURNIOLS,
Notaire.

Enregistré à Cahors, le juin mil neuf cent trente-huit, folio case. Reçu douze francs.

Signé : VIELCAZAT,
Receveur.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Me Sylvain FOURNIOLS, notaire à St-Paul-Labouffie, commis à la vente dont s'agit.

ETUDE
DE
Maître Jean MÉRIC
Avoué à Cahors
8, rue Georges-Clemenceau
Suc[r] de MM[es] CHATONET et LACOSSE

EXTRAIT
d'un jugement
DE
DIVORCE

En vertu d'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal Civil de Cahors, le 31 mars mil neuf cent trente-huit, enregistré, signifié et devenu définitif,

ENTRE : Monsieur BRUGALIÈRES Edouard, propriétaire, demeurant et domicilié à MERCUES (Lot),

ET : Madame Lucie BONNET, domiciliée à MERCUES (Lot),

IL APPERT :

Que le divorce a été prononcé entre les époux BRUGALIERES-BONNET, au profit du mari et aux torts et griefs exclusifs de la femme,

POUR EXTRAIT :

Signé: J. MÉRIC, Avoué.

imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

CIRCULATION du SANG

Exiger ce portrait

Toutes les maladies dont souffre la Femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien : les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant pas congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la

JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

peut remplir ces conditions. A base de plantes, elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes LA JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les personnes qui souffrent de Maladies intérieures, Suites de Couches, Pertes Blanches, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, retrouveront la santé en employant la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY.

Celles qui craignent les accidents du Retour d'Âge, doivent faire, avec la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, une cure pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

LA JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY remet le sang dans le bon sens.

M.14

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

AYEZ CET ATOUT

LA CARTE A 1/2 TARIF

Voyagez-vous habituellement sur une certaine ligne ? de *Cahors* à Toulouse, par exemple ? *Prenez une carte à demi tarif valable trois mois ou un an sur ce parcours.* Son faible prix est amorti en quelques voyages. En effet, une carte valable en 3e classe sur le trajet Cahors-Toulouse (115 km.) coûte seulement: 120 francs pour 3 mois ; 240 fr. pour un an. Ce prix est récupéré après 4 *voyages aller et retour* dans le premier cas ; après *7 voyages aller et retour dans le second.*

LA CARTE A DEMI TARIF
LA CARTE QUI FAIT GAGNER

Renseignez-vous dans les gares P.O.-Midi.

Etude de Maître **Jean MÉRIC,** Avoué à Cahors, 8, rue Georges Clemenceau, Successeur de Messieurs CHATONET et LACOSSE.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE D'IMMEUBLES

en nature de maison, garage, prairie naturelle, terre labourable situés sur le territoire de la commune de MONTCUQ, Arrondissement de Cahors, Département du Lot.

L'adjudication aura lieu le JEUDI VINGT-HUIT JUILLET MIL NEUF CENT TRENTE-HUIT, à QUATORZE HEURES, à l'audience des criées du Tribunal Civil de Cahors, au Palais de Justice de la dite ville, Boulevard Gambetta.

On fait savoir à qui il appartiendra : que suivant procès-verbal du ministère de Maître Joseph BOYER, huissier à Cahors, y demeurant, rue Blanqui, en date du onze avril mil neuf cent trente-huit, enregistré, visé, dénoncé et transcrit au Bureau des Hypothèques de Cahors, le trente avril mil neuf cent trente-huit, V° : cent quatre-vingt-dix-sept, numéro : soixante-quinze.

Et aux requêtes, poursuites et diligences de Monsieur Paul DESFRESNE, agissant en qualité de liquidateur de la Société « L'Etoile du Foyer », Société anonyme dont le siège social est à Paris, Boulevard Sébastopol, nommé à ses fonctions suivant ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal Civil de la Seine, en date du douze août mil neuf cent trente-cinq, rendue sur requête de Monsieur le Ministre du Travail en vertu du décret-loi du huit août mil neuf cent trente-cinq, lequel a pour avoué constitué près le Tribunal Civil de Première instance de Cahors, Maître Jean MÉRIC, avoué à Cahors, demeurant dite ville, huit, rue Georges-Clemenceau, avec élection de domicile en son étude,

Sur la tête et au préjudice de Monsieur François-Henri-Charles SARDA, marchand forain, épicier, et Madame Maria BABOULÈNE, son épouse, le mari pris tant en son nom personnel que pour assister et autoriser son épouse, et tous deux pris conjointement et solidairement, domiciliés ensemble à Cahors.

Il a été procédé à la saisie réelle des immeubles situés sur le territoire de la commune de Montcuq (Lot), arrondissement de Cahors, dont la désignation est ci-après établie.

Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de l'adjudication a été dressé par Maître Jean MÉRIC, avoué à Cahors, demeurant, dite ville, 8, rue Georges-Clemenceau, et déposé au Greffe du Tribunal Civil de Cahors, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance sans frais.

Sommation a été faite à la partie saisie de prendre communication du cahier des charges et d'assister à la publication qui avait été fixée au vingt-trois juin mil neuf cent trente-huit, à quatorze heures.

Et le dit jour, vingt-trois juin mil neuf cent trente-huit à quatorze heures, le Tribunal Civil de Cahors, siégeant en audience des criées, a rendu un jugement donnant acte de la publication du cahier des charges et fixant l'adjudication au JEUDI VINGT-HUIT JUILLET MIL NEUF CENT TRENTE-HUIT, à QUATORZE HEURES.

En conséquence de ce qui précède, et aux requêtes, poursuites et diligences de Monsieur Paul DESFRESNE, agissant en qualité de liquidateur de la Société « L'Etoile du Foyer », Société anonyme ayant son siège social à Paris, Boulevard Sébastopol, nommé à ses fonctions suivant ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal Civil de la Seine, en date du douze août mil neuf cent trente-cinq, rendue sur requête de Monsieur le Ministre du Travail en vertu du décret-loi du huit août mil neuf cent trente-cinq, ayant Maître Jean MÉRIC, pour avoué,

En présence de Monsieur François-Henri-Charles SARDA, marchand forain, épicier, et Madame Maria BABOULÈNE, son épouse, le mari pris tant en son nom personnel que pour assister et autoriser son épouse, et tous deux pris conjointement et solidairement, domiciliés ensemble à Cahors (Lot), partie saisie, il sera procédé le JEUDI VINGT-HUIT JUILLET MIL NEUF CENT TRENTE-HUIT, à QUATORZE HEURES, à l'audience des criées du Tribunal Civil de Cahors, Boulevard Gambetta, à la vente et au plus offrant et dernier enchérisseur, les étrangers admis, des immeubles dont la désignation suit, telle qu'elle est indiquée au procès-verbal de saisie immobilière, et reproduite au cahier des charges.

DESIGNATION
DES
Immeubles mis en vente
TELLE QU'ELLE EST FAITE AU PROCÈS-VERBAL DE SAISIE ET AU CAHIER DES CHARGES

Immeubles situés sur le territoire de la commune de Montcuq, arrondissement de Cahors.

PREMIER LOT

Le premier lot comprendra :

Article premier. — Au devant d'un immeuble en nature de maison d'habitation, sis au lieu dit « Lartigue de Montcuq ».

Cette maison ne figure pas sur l'extrait matriciel des propriétés bâties, en raison de sa construction récente, mil neuf cent trente-quatre, ce qui l'exonère de l'impôt foncier.

Elle se trouve néanmoins, édifiée sur le numéro cent dix-neuf, section L du plan cadastral de la commune de Montcuq.

Cette maison, ou plus tôt, villa d'agrément, est construite en pierre, chaux, sable et crépie en rose.

Elle comprend un rez-de-chaussée, composé de quatre pièces séparées par un couloir.

A droite, une cuisine moderne et chambre, à gauche salle-à-manger et autre chambre, toutes ces pièces munies de cheminées, bien éclairées, en très bon état, avec installation électriqce.

Au fond du couloir w.-closet avec fosse septique.

Au-dessus du rez-de-chaussée, grenier et toit à deux tombants d'eau, couvert en tuiles crochet, exposition Nord-Sud.

Cette maison comprend quatre façades Est, Ouest, Nord, Sud.

La façade principale se trouve exposée à l'Est, elle comprend : la porte d'entrée en bois, d'un seul ouvrant, auquel on accède par deux marches en ciment, deux fenêtres sur chassis vitrés avec volets en fer, pliants : une à droite, l'autre à gauche de la porte d'entrée, éclairant la cuisine et la salle-à-manger. Au-dessus de la porte d'entrée se trouve un chassis vitré éclairant tout le couloir, orienté Est-Ouest. A hauteur du grenier, une ouverture sur chassis vitré.

Façades Nord et Sud : pas d'ouverture.

Façade Ouest : deux fenêtres au rez-de-chaussée, sur chassis vitré, avec volets en fer, éclairant les deux chambres, en outre, une autre fenêtre pour l'éclairage des w.-closet.

A hauteur du grenier, existe une porte en bois, d'un seul ouvrant, à laquelle on ne peut accéder qu'avec une échelle de l'extérieur.

A quelques mètres de la maison se trouve édifiée une construction de même époque, à usage de garage, avec deux portails en bois, permettant ainsi l'accès de deux voitures automobiles.

Le toit est recouvert de tuiles à crochet — est à deux tombants d'eau, exposition Nord-Sud.

Sous le garage, se trouve un puits avec pompe, cette dernière adossée contre le mur côté Nord, un système de canalisation est prévu pour amener l'eau dans la maison.

Article deux. — Au-devant d'un immeuble en nature de prairie naturelle, sis au lieu dit « Lartigue de Montcuq », section L, numéro cent dix-huit, du plan cadastral de la commune de Montcuq, contenance seize ares cinq centiares, classe trois, revenu sept francs soixante-dix centimes, d'un seul tenant avec la parcelle numéro cent dix-neuf, sise au même lieu, en nature de sol, surface huit ares cinq centiares, sur cette dernière parcelle se trouve édifiée la maison.

L'ensemble confronte au Nord et à l'Est, à la route de Montcuq à Lauzerte, G.C. 4 ; au Sud à un chemin de servitude des terres, à l'Ouest à Bessières, Veuve Establis et Henri Mourgés.

Ce lot sera mis en vente sur la mise à prix de huit mille francs, ci ..... **8.000 fr.**

DEUXIÈME LOT

Le deuxième lot comprendra :

Au-devant d'un immeuble en nature de terre labourable, sis au lieu dit « Moulin de Pleysse », section L, numéro quarante et un, du plan cadastral de la commune de Montcuq, d'une contenance de trente-six ares soixante centiares, classe trois, et d'un revenu de sept francs soixante-dix centimes, confrontant au Nord à la ligne en construction Cahors-Moissac, au Sud à la route G.C. 4, à l'Est à Lafage, à l'Ouest à Crayssac.

Cet immeuble ne se trouve donc séparé des précédents décrits, que par la route G.C. 4, le tout à hauteur de l'embranchement dénommé « La Patte d'Oie », à cent mètres environ de la sortie Ouest de Montcuq. La maison ou villa située sur un petit mamelon, dominant toute la vallée.

Ce lot sera mis en vente sur la mise à prix de mille cinq cents francs, ci ..... **1.500 fr.**

Les immeubles ci-dessus décrits sont imposés au rôle des Contributions Foncières de la commune de Montcuq, pour l'année présente, pour un revenu de seize francs quarante-huit centimes, ainsi qu'il résulte de la copie de la matrice cadastrale dont la teneur suit :

Extrait de la matrice cadastrale. A la date du trente et un mars mil neuf cent trente-huit, Monsieur SARDA François, négociant, cinq, rue Nationale, à Cahors, est inscrit à la matrice cadastrale sous le compte numéro : cinq cent soixante-trois, pour les parcelles ci-après détaillées.

Propriétés non bâties

DÉSIGNATION DES PARCELLES							ÉVALUATION	
Section	N° du plan	Lieu dit	Contenance Ha, a, ca	Nature de culture ou de propriété			Classe	Revenu Fr. Cts.
L	41	Moulin de Pleysse	36, 60	Terre			3	8, 78
L	118	Lartigue	16, 05	Pré			3	7, 70
L	119	Montcuq	8, 05	Sol				
			60, 70					16, 48

Certifié conforme à la matrice cadastrale. A Cahors le trente et un mars mil neuf cent trente-huit.

Le Chef de Service des révisions foncières, chargé de la conservation du Cadastre, signé : Illisible.

Annexe à l'extrait de la matrice cadastrale relatif aux parcelles inscrites sous le compte numéro : cinq cent soixante-trois, délivré le quatre avril mil neuf cent trente-huit.

Table de correspondance entre le nouveau et l'ancien numérotage des parcelles.

Propriété non bâtie

Nouveau numérotage des parcelles		Références à l'ancien numérotage				Contenance des parcelles dans le nouveau numérotage
N° du plan	Section	N° du plan	Section	Contenance ha, a, ca,		ha, a, ca,
41	L	7	L2	36, 60		36, 60
118	L	8	L2	8, 05	16, 05	16, 05
119	L	9	L5	8, 05		8, 05

Certifié conforme aux documents cadastraux.

A Cahors, le quatre avril mil neuf cent trente-huit.

Le Chef du Service des révisions foncières chargé de la conservation du cadastre, signé : Illisible.

LOTISSEMENT
ET
MISES A PRIX

Les immeubles ci-dessus décrits et désignés sont saisis immobilièrement et seront mis en vente avec toutes leurs appartenances et dépendances, servitudes actives et passives, en deux lots et sur les mises à prix suivantes :

PREMIER LOT

Ce lot sera mis en vente sur la mise à prix de huit mille francs, ci ..... **8.000 fr.**

DEUXIÈME LOT

Ce lot sera mis en vente sur la mise à prix de mille cinq cents francs, ci ..... **1.500 fr.**

PAIEMENT DES FRAIS

Tous les frais exposés jusqu'au jour de la vente, y compris les droits revenant à l'avoué poursuivant, devront être payés par les adjudicataires, en diminution de leur prix d'adjudication, entre les mains de Maître Jean MÉRIC, avoué à Cahors, poursuivant, dans les dix jours du jugement d'adjudication.

NOTA

Par suite d'erreurs ou modifications possibles lors et depuis la confection du plan cadastral, il est expliqué que l'indication des numéros cadastraux et des contenances est purement énonciatrice, et que, par suite, la désignation ci-dessus donnée n'engage en rien la responsabilité du poursuivant et de son avoué.

Conformément aux dispositions de l'article six cent quatre-vingt-seize du Code de procédure civile, il est déclaré à tous ceux du chef desquels ils pourrait être pris inscription sur les immeubles ci-dessus pour cause d'hypothèques légales, qu'ils devront requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication, sous peine de déchéance.

Fait et dressé le présent extrait par moi, avoué de la partie, poursuivant la vente.

Cahors, le 1er juillet 1938.

L'avoué poursuivant :
Signé : Jean MÉRIC.

Enregistré à Cahors, le juin mil neuf cent trente-huit, f° . c° . Reçu : seize francs cinquante.

Le Receveur de l'Enregistrement,
signé : VIELCAZAT.

Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Jean MÉRIC, avoué poursuivant la vente sur saisie immobilière et rédacteur du cahier des charges, lequel, comme tous les autres avoués occupant près le Tribunal Civil de Cahors, pourra être chargé d'enchérir.

CAHORS, IMP. COUESLANT